

BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS



Renforcer le système de protection de l'enfant
en République Démocratique du Congo

Mandat de consultation pour la coordination de l'atelier de cadrage en RDC

Date de début : 24 mai 2022

Durée du mandat : 45 jours

Lieu d'affectation : à Kinshasa, RDC

Fondé en 1994 à Montréal, le Bureau international des droits des enfants, « Le Bureau » ou « l'IBCR » est une organisation internationale non gouvernementale œuvrant pour la protection et la promotion des droits de l'enfant dans le monde.

Animé par l'idéal d'un monde où les droits de l'enfant seraient pleinement respectés et mis en œuvre, le Bureau cherche à contribuer à la promotion et à la protection de ces droits en demeurant fidèle à ses valeurs : la responsabilité, la collaboration et le respect. Partout où il intervient, le Bureau adapte ses interventions au contexte local et aux besoins de ses partenaires. Il cherche à valoriser les savoirs locaux et favorise la participation des enfants, dans l'objectif de générer un impact durable.

WWW.IBCR.ORG





CONTEXTE

Le projet

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR ou le Bureau) se prépare à entamer un nouveau projet en RDC « Renforcer le système de protection de l'enfant en République Démocratique du Congo ». Celui-ci vise à élargir et à renforcer le système de protection de l'enfant, par la valorisation et la mobilisation de secteurs supplémentaires, souvent négligés ou peu considérés, afin qu'ils y soient mieux intégrés et interagissent de façon complémentaire avec les composantes plus classiques du système. Le projet prévoit une mobilisation des enfants eux-mêmes en tant que sujets de droit, des associations nationales actives en protection de l'enfant, du corps de l'inspection du travail, du personnel travaillant auprès des enfants de liberté, du secteur de l'industrie du voyage et du tourisme. Si l'effort géographique et politique du projet se fait à Kinshasa. Une attention particulière sera aussi portée au moins dans deux autres provinces, à choisir entre l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Haut-Katanga. Le projet permettra une protection accrue et des droits plus respectés pour les filles et les garçons en RDC, notamment ceux et celles en situation de privation de liberté, ou à risque ou victime d'exploitation économique ou sexuelle.

Le mandat de consultance : coordonner l'atelier de cadrage

1. Définition et modalités de mise en œuvre de l'atelier de cadrage

L'atelier de cadrage permettra de réunir des acteurs/actrices-clés du domaine de la protection de l'enfant et de la promotion du genre en RDC et de concrétiser leur implication dans le projet. La méthodologie de cet atelier sera participative, les participants. e. se seront invités à partager leurs expériences et savoir-faire. En effet, par des exposés, présentations, brochures, travaux de groupe et autres documents pertinents, ils pourront partager la vision et les stratégies proposées par l'IBCR en matière de renforcement des capacités des inspecteurs de travail, du personnel du secteur carcéral, du tourisme et du transport, ainsi que d'associations de protection de l'enfant et de coordination de ces secteurs avec d'autres acteurs du système de protection de l'enfant, comme la Justice, la Police et les travailleurs sociaux. Les participants.es invités.es à l'atelier de cadrage regroupent des responsables, désignés par leur organisation et/ou institutions, qui sont activement impliqués dans les questions de protection de l'enfant dans les différentes régions identifiées par le projet en RDC.

2. Date et lieu de l'atelier de cadrage

L'atelier est prévu la **deuxième quinzaine de juin 2022**. L'atelier se déroulera à Kinshasa en RDC. Le site où se tiendra l'atelier de cadrage sera à définir avec le consultant. L'atelier se déroulera de 8 h à 16 h durant 2 jours.

3. Objectifs et résultats attendus de l'atelier de cadrage

Objectifs

- 1) Présenter publiquement le projet, informer les partenaires nationaux œuvrant en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant et du genre de son contenu, de son historique, de son approche et des résultats attendus;
- 2) Créer une synergie avec les partenaires nationaux autour des objectifs, des résultats attendus du projet, de l'approche et des indicateurs de suivi;

- 3) Veiller à ce que le projet se coordonne et s'intègre aux autres initiatives dans le domaine des droits de l'enfant et du renforcement des capacités des acteurs/actrices ;
- 4) Présenter les modalités de travail des différents groupes de travail et comités (Comité de pilotage, groupes sectoriels, Comité consultatif et de mobilisation des enfants) ;
- 5) Présenter les axes stratégiques du projet et échanger sur les différents thèmes des formations et modes opératoires ;
- 6) Recueillir des informations sur la thématique de la participation de l'enfant, du genre, pour des orientations sur les livrables du projet ;
- 7) Analyser les dynamiques de coordination et faire ressortir l'apport de l'IBCR dans le cadre du renforcement des politiques et stratégies en RDC.

Résultats attendus

- 1) Les acteurs/actrices aux niveau national et partenaires potentiels sont identifiés et ont une vision claire du projet ;
- 2) Le processus (descriptif, les étapes, les objectifs et le bien-fondé) de mise en œuvre du projet est compris par les acteurs/actrices du niveau national ;
- 3) Les autorités ont affirmé leur engagement et leur intérêt au projet ;
- 4) Des données/informations utiles à la poursuite de la mise en œuvre du projet sont obtenues ;
- 5) Des informations pertinentes sont collectées sur la thématique de la participation de l'enfant, du genre, de la sensibilité au conflit auprès des participants ;
- 6) Le rôle des partenaires ainsi que les dynamiques de coordination sont analysés pour une meilleure approche dans le projet.

Évaluation de la qualité de l'atelier

Évaluation de l'atelier par les participants (distribution d'un questionnaire aux participants pour apprécier l'atelier dans son contenu, son organisation et sa pertinence).

Dans l'attente du premier comité de pilotage du projet, les modalités de prise en charge seront définies selon l'accord de contribution signé avec AMC et l'IBCR.

Détails liés à la consultance

Durée du mandat du consultant : **45 jours**

Période du mandat : **du 24 mai 2022 au 7 juillet 2022**

Lieu de la consultance : **Kinshasa – République Démocratique du Congo**

Livrables attendus

1. Planification de l'atelier de cadrage

La personne consultante **devra assurer la coordination et l'organisation de l'atelier de cadrage** pour le projet en rubrique qui se déroulera à Kinshasa en RDC dans la deuxième quinzaine de juin 2022. Il lui sera demandé, **de rédiger un document contenant :**

- Un chronogramme de travail** pour l'organisation de l'atelier de cadrage pour assurer la livraison de l'atelier de cadrage dans les délais et ce à partir de l'appropriation des éléments déjà développés dans la proposition de projet.
- **L'identification des différents partenaires** qui participeront à l'atelier de cadrage selon les priorités du projet.
 - o Le consultant **sera le lien entre les partenaires étatiques et de la société civile** invités à l'atelier de cadrage tel que défini dans le cadre du projet. Il devra prendre contact avec les partenaires du projet dans les différentes zones d'intervention en RDC, faire parvenir toutes les informations nécessaires aux invités, pour assurer une participation effective de ces derniers.
- **La liste des personnes-ressources** pour chaque organisation invitée.
- **Un calendrier des activités** par jour et du programme et identifier les personnes responsables pour animer chaque activité.

*Ce livrable devra être terminé avant le début de l'atelier de cadrage, la deuxième semaine de juin.

2. Contribution à l'organisation logistique de l'atelier de cadrage

La personne consultante **participera activement** à l'organisation logistique de l'atelier de cadrage, en contribuant à :

- **L'identification du site pour la tenue de l'évènement et d'effectuer la réservation de l'Hôtel** où se déroulera l'atelier (chambres, salles, repas, etc.).
- **La préparation de la logistique de voyages des participants** (en RDC et du siège) et le transfert entre l'aéroport et le site (à l'arrivée et au départ)
- **L'élaboration et la diffusion des standards de sécurités auprès des personnes participantes**
- **La préparation d'un budget pour l'achat du matériel nécessaire pour l'atelier** (crayons, flip-chart, carnets et/ou location- micros, projecteurs, photocopieuse, matériels informatiques. etc.) et procéder aux achats lorsqu'approuvé.

3. Assurer le bon déroulement de l'atelier de cadrage

La personne consultante devra s'assurer du bon déroulement de l'atelier de cadrage et participer à l'animation de l'atelier de cadrage avec les ressources de l'IBCR.

4. Rédiger un rapport de synthèse de l'atelier de cadrage

Le consultant devra de rédiger un rapport de synthèse et de recommandation à la suite des discussions tenues lors de l'atelier de cadrage dans les 45 jours suivant le dernier jour de l'atelier de cadrage.

Le rapport devra :

- Détailler les résultats des groupes de discussion lors de l'atelier de cadrage et donner une analyse des discussions avec des recommandations.

Critères de sélection

1. Expertise démontrée en planification, protection des droits des enfants et méthodologie participative

Le ou la consultant.e, devra démontrer d'une expertise en planification et sens de l'organisation, en protection et en droits des enfants et dans la mise en œuvre de méthodologies participatives. Pour évaluer cela, le ou la soumissionnaire devra fournir au dossier son CV.

2. Expertise démontrée en analyse et rédaction

Dans le cadre de la rédaction du livrable final soit le rapport de l'atelier de cadrage, le ou la consultant.e doit posséder de bonne capacité d'analyse et de rédaction. Pour cela il ou elle devra soumettre une liste de deux (2) productions récentes de rapports similaires.

3. Maîtrise orale et écrite du français et du Lingala

Le rapport final devant être remis au Bureau, le ou la soumissionnaire devra démontrer de sa maîtrise du français écrit et parlé ainsi que du Lingala, parlé.

4. Offre financière

Le ou la soumissionnaire doit joindre une offre financière indiquant son tarif journalier, et son tarif total en détaillant les taxes associées à la prestation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



COMMENT PROPOSER SA SOUMISSION :

Les soumissions sont à envoyer par courriel à m.turmine@ibcr.org avant le **18 mai 2022**. Les dossiers seront analysés au fur et à mesure jusqu'à cette date.

Aucune attestation de réception de soumission ne sera faite. Seules les soumissions retenues seront contactées.

Seulement les dossiers complets reçus à cette adresse seront tenus en compte.

Envoyez votre candidature en indiquant clairement la fonction pour laquelle vous postulez dans l'objet du courriel.